

« AADL 3 »

LES APC PRISES D'ASSAUT

Page 5

**UN PROJET DE LOI
EN COURS DE FINALISATION**

**ENCOURAGER
LE PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVÉ**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5227 | Dimanche 16 mars 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**AFFAIRE DU MAILLOT
DE BERKANE**

**LE « TAS »
GIFLE
LE MAROC**

Page 16

24 QUINTAUX DE KIF SAISIS

L'ANP FRAPPE FORT

Page 2



ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

**VERS L'OUVERTURE
DE 5 NOUVEAUX LYCÉES
RÉGIONAUX**

Page 4



CONSTRUCTION AUTOMOBILE

**BIENTÔT
UNE « CHERRY »
ALGÉRIENNE**

Page 5

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES

Activation du plan quinquennal

Chaque jour qui passe, des quantités considérables de drogue de tous genres sont saisies sur nos frontières terrestres particulièrement avec celles de nos voisins de l'Ouest, grand producteur et consommateur de drogue. En effet, la culture de résine de cannabis au Maroc s'inscrit sur une tendance à la hausse au regard des rapports d'organismes internationaux, en charge de la question.

PAR IDIR AMMOUR

L'Organisation internationale de contrôle de stupéfiants (OICS) a fait part, dans ses précédents rapports, que la grande quantité de résine de cannabis saisie par les autorités douanières dans le Monde provenaient du Maroc. Une quantité revue à la hausse selon la majorité des organismes internationaux en charge des questions de lutte contre le trafic de drogues. D'autres voix, poussées par la gravité des conséquences de la culture de résine de cannabis au Maroc dans le monde, s'expriment sur le sujet en tirant la sonnette d'alarme, notamment sur la prolifération des réseaux mafieux transfrontalier engendrant l'insécurité, l'instabilité et l'évolution du phénomène de la délinquance qui prend des proportions inquiétantes. Les autorités marocaines l'utilisent en fait comme rente pour renflouer ses caisses et pourquoi pas une arme destinée contre son voisin de l'Est, qui reste son éternel handicap et complexe, surtout à « empoisonner » sa jeunesse. La drogue en provenance du Maroc, risque de faire de l'Algérie son principal débouché avec la surveillance de plus en plus étroite de l'Europe qui renforce ses contrôles en mer, notamment dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine. Face à cette situation, tous les services combinés de sécurité sont en état d'alerte pour mettre le holà contre ce « déluge » de drogue en provenance du Maroc où il existe de fortes présomptions de collusion entre les



trafiquants de drogue et le Makhzen pour nuire à la stabilité de l'Algérie pour la toucher en son cœur... sa jeunesse. Pour cela, une lutte acharnée et sans merci est menée et accentuée contre tous ceux qui veulent nuire au pays. A ce titre, la chasse aux narcotraffiquants vient de prendre une nouvelle tournure avec l'adoption du plan quinquennal antidrogue 2024-2029. Pas plus tard qu'avant-hier, le MDN a annoncé que l'un de ses détachements a réussi à intercepter une cargaison massive de comprimés psychotropes dans la région d'In Amenas. Pas moins de 1,7 million de comprimés de type Prégabaline 300 mg ont été saisis lors d'une opération menée mardi dernier, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna ont, pour leur part, démantelé deux dangereux réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes et saisi plus de 640 000 comprimés psychotropes et 2,6 kg de kif traité. Si les saisies de drogues explosent en Algérie, ce n'est pas un hasard. Depuis plusieurs années, le royaume voisin mène une véritable guerre hybride contre l'Algérie, utilisant le trafic de cannabis comme une arme de déstabilisation. Avec plus de 5,6 tonnes de cannabis saisies en 2024, les autorités algériennes constatent une recrudescence de l'acheminement de cette drogue en provenance du Maroc. Le chef du Service central de communica-

tion de la DGSN, le commissaire divisionnaire Nassim Boutana a expliqué que la hausse des quantités de drogues saisies cette année, notamment le cannabis en provenance des frontières, s'explique par la tentative de certains groupes criminels de se servir des troubles prévalant dans certains pays voisins du sud de l'Algérie pour relancer le trafic de drogue. Nous faisons face à une tentative de submersion par les drogues en provenance de l'Ouest, orchestrée pour fragiliser notre jeunesse et notre société, déplorent de hauts responsables de la Police nationale. Les services de la Sûreté nationale ont

saisi, en 2024, plus de 377 kg de cocaïne, 1,4 kg d'héroïne et plus de 14 millions de comprimés psychotropes. Ces substances, souvent introduites via des réseaux criminels transnationaux, menacent gravement la sécurité publique. Avec plus de 141 000 affaires liées aux stupéfiants traitées en une seule année et près de 158 000 suspects interpellés, la mobilisation des forces de sécurité est totale. Les criminels ne se contentent plus du simple trafic de drogue: leurs activités s'étendent au trafic d'armes, à la traite des êtres humains et à la cybercriminalité, rendant la lutte encore plus complexe. D'impressionnantes quantités de cocaïne ont été saisies depuis le début de l'année. L'exemple d'une spectaculaire opération anti cocaïne menée, en janvier dernier, à Oran est édifiant. Des éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de la wilaya, en coordination avec les Douanes et autres services de sécurité, ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel international, opérant depuis le Maroc, et ont saisi plus de 1,3 quintal de cocaïne. C'est face à cette menace grandissante que le gouvernement a pris les devants à travers l'activation du nouveau plan quinquennal antidrogue (2024-2029). L'État algérien est, en effet, déterminé à mener cette bataille sur tous les plans: sécuritaire, juridique, social et sanitaire. La riposte sera sans relâche. Ledit plan vient d'être activé sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. I. A.

24 QUINTAUX DE KIF SAISIS L'ANP frappe fort

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis en échec, vendredi, lors d'une opération menée dans la 3e Région militaire, une tentative d'introduction d'une quantité importante de drogue provenant des frontières avec le Maroc, permettant de saisir plus de 25 quintaux de kif traité, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont mis en échec, hier, vendredi 14 mars 2025, lors d'une opération menée sur le territoire de la troisième Région militaire, une tentative d'introduction d'une quantité importante de drogue provenant des frontières avec le Maroc, permettant de saisir 25 quintaux et 10 kilogrammes de kif traité, ainsi qu'un véhicule tout-terrain, note la même source. Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières, à lutter contre la criminalité organisée et de préserver la stabilité et la sécurité du pays, ajoute le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION

Engagement pour l'édification de « l'Algérie victorieuse »

Le Conseil de la nation a réaffirmé son engagement à soutenir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son projet d'édification de l'Algérie victorieuse, capable de relever les défis actuels avec courage et détermination. Dans le préambule du numéro 99 de sa publication périodique, le Conseil de la nation souligne l'importance de ce projet qui vise à rassembler des positions et des réflexions sur des sujets cruciaux pour une Algérie victorieuse. Parmi les éléments phares de ce numéro, confectionné sous forme de recueil couvrant la période 2023-2025, il y a lieu de mentionner le discours du président de la République à l'ouverture du défilé militaire célébrant le 70^e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954, dans lequel il a réaffirmé la doctrine défensive de l'Armée nationale populaire, ainsi que

l'usage exclusif de ses moyens pour défendre l'Algérie et protéger sa souveraineté nationale. L'autre moment fort relevé est celui du discours du président de la République adressé à la nation devant le Parlement, réuni en ces deux Chambres le 29 décembre dernier, et dans lequel il a bordé les réformes profondes engagées dans plusieurs domaines. Organisé de manière chronologique, ce numéro retrace des événements politiques et historiques marquants, offrant des analyses touchant à la vie nationale dans toutes ses dimensions, ainsi qu'à la scène internationale, continentale et régionale. Il inclut également des contributions du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, à l'occasion de différents événements nationaux et internationaux. Il aborde également la réaction du



Parlement algérien à la résolution du Parlement européen et reprend les communiqués des deux Chambres du Parlement condamnant fermement cette

résolution, tout en dénonçant les allégations fallacieuses et les campagnes hostiles visant l'Algérie.

UTILISATION DES ARMES CHIMIQUES

Les « génocides répétés » de la France

La France coloniale a commencé à utiliser les armes chimiques contre les populations algériennes en 1830 et la première utilisation de ce type d'armes avait fait au moins 760 victimes, a indiqué jeudi Amar Mansouri, chercheur algérien en génie nucléaire.

PAR RAYANE NASSIM

Se basant sur des témoignages d'officiers français, M. Mansouri a expliqué sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne qu'entre 1830 et 1962, il y a eu 300 utilisations d'armes chimiques contre les Algériens, alors 800 villages ont été détruits au napalm et 800.000 tonnes de TNT ont été déversées sur plusieurs régions du sud du pays.

En 1845, au moins 1.000 personnes de la tribu d'Ouled Ryah (Mostaganem) ont été tuées par asphyxie dans une grotte, a-t-il relevé, déplorant à ce propos la triste



expression d'un Général de l'Armée française qui se vantait de griller les Arabes. Il s'agit, a-t-il mentionné, de génocides répétés, citant à cet effet l'utilisation du chloroforme et du phosphore pour la première fois en 1852 lors de l'envahissement de Laghouat par 6.000 soldats français, faisant 3.586 victimes.

Il a ajouté qu'en 1930, toutes les armes chimiques ont été utilisées au polygone de Touggourt puis à Beni Ounif et Oued Namous dans le sud algérien. Le

chercheur algérien a précisé que les gaz utilisés (sarin, moutarde, butane, phosphore...) ont des effets néfastes sur le système nerveux, provoquant des brûlures et s'attaquant aux différents organes de l'être humain, ajoutant que le plutonium, utilisé à l'air libre, est un gaz qui a une durée de vie de 241.000 ans.

Il a indiqué à ce propos que l'Algérie peut exiger de la France de nettoyer les sites contaminés par les explosions nucléaires.

R.N.

MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie plaide à Genève

La Mission permanente d'Algérie à Genève a organisé un événement sur l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance des droits de l'Homme, en marge de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), dont les travaux se déroulent à Genève du 24 février au 4 avril.

Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Algérie, en tant que pionnière en matière de lutte contre les mines antipersonnel, à apporter de manière efficace et coordonnée son soutien à l'action anti-mines, aux niveaux régional et international.

L'Algérie, qui a achevé avec succès ses obligations de déminage en vertu de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel dite Convention d'Ottawa-demeure pleinement engagée dans la promotion de l'assistance aux victimes et la sensibilisation aux dangers des mines.

Réunissant plus d'une soixantaine d'Etats et plusieurs Organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la lutte anti-mines, cet événement, organisé mardi, a été animé par un panel d'experts de haut niveau qui a unanimement rendu

hommage à l'engagement constant de l'Algérie vis-à-vis de cette question, saluant, à cet égard, la réussite du Séminaire régional sur l'action anti-mines, tenu à Alger les 30 et 31 mai 2023, sous le thème *Pour une Afrique sûre et sans mines*.

Dans leurs interventions respectives, les panelistes ont souligné que la question des mines antipersonnel ne constitue pas qu'un enjeu de désarmement, elle est intrinsèquement liée aux droits de l'Homme et au développement durable. Cette arme de nature discriminatoire et disproportionnée impacte la jouissance de droits fondamentaux tels que le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au travail, et au développement. Les participants ont appelé au renforcement de l'engagement international en faveur de la promotion et de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, regrettant que ces armes continuent de tuer ou de mutiler des milliers de personnes chaque année, d'entraver la reconstruction économique et le retour des réfugiés et déplacés internes, comme le souligne la Convention d'Ottawa, et d'avoir des conséquences graves pendant

des décennies après leur déploiement. Intervenant en tant que panéliste, l'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie à Genève, M. Rachid Bladehane, s'est appesanti sur les efforts consentis par l'Algérie depuis son indépendance en 1962 pour éliminer l'un des plus lourds héritages coloniaux, avec 11 millions de mines antipersonnel disséminées aux frontières Est et Ouest. Il a, également, rappelé les programmes nationaux d'assistance aux victimes mis en place pour répondre aux besoins des victimes et survivants des explosions de mines antipersonnel.

Cet événement, organisé en collaboration avec le Service de lutte anti-mines de l'ONU (UNMAS), le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Campagne internationale to Ban Mine (ICBL), a été coparrainé par un nombre d'Etats engagés dans l'action anti-mines, en l'occurrence l'Afrique du Sud, la Croatie, le Mozambique, le Pérou, le Royaume-Uni et Vanuatu.

R.N.

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA

Le président de la République félicite Haddadi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de félicitations à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions, ce jeudi, a indiqué la Présidence de la République.

Il m'est agréable de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations et mes

meilleurs vœux à l'occasion de votre prise de fonctions en tant que vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de cette importante mission. Votre accession à cet éminent poste témoigne de la place qu'occupe l'Algérie au sein de notre continent et reflète la confiance dont vous jouissez à l'échelle africaine, en reconnaissance de votre

grande compétence au service des intérêts de l'Afrique. Je suis convaincu que votre expérience contribuera au renforcement de la Commission et à l'amélioration de ses performances, ainsi qu'à la consolidation des principes de bonne gouvernance au sein de cette institution continentale de premier plan. En vous renouvelant mes plus chaleureuses félicitations, je vous assure de notre plein soutien dans l'exer-

cice de vos nobles missions, ainsi que de notre disponibilité à vous apporter l'assistance nécessaire et à coordonner avec vous au service des intérêts de notre pays et de notre continent. Veuillez agréer, Madame la vice-présidente, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect, lit-on dans le message du président de la République.

R.N.

QUESTION LIBYENNE

Attaf reçoit la cheffe de la Manul

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul), Mme Hanna Serwaa Tetteh, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre d'Etat a réitéré ses félicitations à Mme Serwaa Tetteh pour sa nomination à la tête de la mission onusienne en Libye, en lui réaffirmant la disposition de l'Algérie à lui apporter toutes formes de soutien et d'appui dans l'accomplissement de sa noble mission, selon le communiqué.

Lors de ces entretiens, les deux parties ont échangé les vues et les analyses concernant les développements de la situation sur la scène libyenne, ainsi que les perspectives de règlement de la crise dans ce pays frère, ajoute la même source.

Attaf a rappelé, dans ce cadre, la position algérienne et ses principaux fondements, soulignant notamment, que le règlement de la crise libyenne ne peut se faire que par le biais d'un processus libyen inclusif et fédérateur, sans aucune exclusion, avec pour ultime objectif le renforcement de l'unité nationale libyenne et la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays frère.

Le ministre a également souligné que le règlement de la crise libyenne doit fixer comme priorité et objectif l'unification de toutes les institutions nationales libyennes et l'élimination de toutes formes de division et de scission sur la scène libyenne, selon la même source.

Il a, en outre, affirmé que la clé du règlement de la crise libyenne est de mettre fin à toutes les formes d'ingérences étrangères et de permettre aux Libyens de décider de leur sort par eux-mêmes, mais aussi à travers l'organisation d'élections libres et transparentes, à même de conférer la légitimité aux institutions de l'Etat libyen, souverain et maître de ses décisions

R.N.

UN PROJET DE LOI EN COURS DE FINALISATION

Encourager le partenariat public-privé

Le partenariat public-privé (PPP), mode de financement et de gestion des grands projets d'infrastructures socio-économiques, doit non seulement alléger le budget de l'Etat, mais aussi favoriser l'émergence de sociétés championnes dans ce secteur, ont souligné des responsables et des experts.

PAR ROSA CHAOUI

Lors d'une rencontre organisée vendredi à Alger par l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), les intervenants ont mis en évidence l'importance cruciale du PPP, dont un projet de loi est en cours de finalisation. Ce projet devrait stimuler l'investissement, particulièrement dans les infrastructures de base telles que les routes, les ports, le rail, les hôpitaux, et les services publics.

Dans le cadre du PPP, une entreprise privée est chargée de financer, concevoir, construire, exploiter et entretenir une infrastructure en échange d'une rémunération, généralement sur une longue période, à la demande de l'Etat.

Bien que l'Etat reste propriétaire de l'ouvrage, il délègue sa gestion et son exploitation à un acteur privé pour une durée déterminée, pouvant aller jusqu'à 30 ans. Le directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), Salim Telidji, a rappelé que l'Algérie a déjà adopté ce modèle pour certaines infrastructures socio-économiques dans les années 2000, mais dans le cadre de lois sectorielles.

La nouvelle loi en préparation vise à combler un vide juridique et à permettre



au secteur économique dans son ensemble de participer pleinement aux grands projets d'infrastructure, a-t-il précisé.

Placée sous la tutelle du ministère des Finances, la Cned a pour mission principale d'évaluer les grands projets d'infrastructures économiques et sociales, en procédant à l'examen de leurs études de maturation, au suivi de leur réalisation et à l'évaluation rétrospective de leur mise en œuvre, afin d'optimiser l'efficacité des dépenses publiques. Détaillant les avantages du PPP, M. Telidji a souligné que ce modèle permet de soulager le budget de l'Etat en mobilisant des financements privés pour des projets publics, tout en améliorant la gestion de ces projets et en favorisant l'outil national de réalisation.

De nombreux pays dans le monde utilisent

ce modèle pour faire émerger des champions nationaux, a-t-il insisté, ajoutant que l'Algérie dispose d'un grand nombre de sociétés dans divers secteurs susceptibles de tirer parti du PPP une fois qu'un cadre juridique sera mis en place.

Il a également précisé que le projet de loi régissant le PPP visait à clarifier son champ d'application, établir un cadre organisationnel et institutionnel, et définir de manière précise les procédures d'attribution des contrats ainsi que les modalités de rémunération. Abondant dans le même sens, Boubekour Aït Abdellah, expert en infrastructures et logistique, a souligné que le projet de loi sur le PPP apportera une sécurité juridique, notamment pour le secteur privé, en encadrant cette activité et en clarifiant les concepts.

BOURSE D'ALGER

La BDL fait son entrée

La Banque de développement local (BDL) a été officiellement introduite, jeudi, à la Bourse d'Alger, d'où le début de cotation de ses actions, devenant ainsi la deuxième banque à rejoindre le marché financier.

L'opération de cotation des actions de la BDL a été lancée au siège de la Bourse d'Alger par le directeur général du Trésor public, Hadj Mohamed Sebaa, représentant le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général par intérim de la BDL, Mohamed Mebarek, et du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, du délégué général de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (Abef), Rachid Belaid, et de cadres du secteur financier.

A cette occasion, M. Sebaa a estimé que l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger se veut un événement important pour le secteur financier, voire une étape supplémentaire dans le processus de relance du marché financier du pays, ajoutant qu'il s'agit également d'une concrétisation du processus tracé par les Pouvoirs publics pour le développement du système financier, traduisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le représentant du ministre des Finances a ajouté que cette étape consacre les efforts du gouvernement visant à réformer et à moderniser le secteur financier, à réaliser l'inclusion financière, et à assurer tous les moyens pour mobiliser l'épargne nationale au service de l'économie, tout en diversifiant les sources

de financement. Pour sa part, M. Bouzenada a indiqué que cette introduction témoignait de la dynamique de la Bourse d'Alger, dont la valeur marchande a augmenté, l'année dernière, de 1000 %, estimant que cet exploit historique a été réalisé à la faveur d'une vision ambitieuse et des engagements pris par le président de la République, outre la volonté et la détermination de tous les acteurs du marché. Dans ce contexte, il a mis en avant les efforts de la Cosob visant à améliorer le cadre réglementaire à travers la promulgation du nouveau règlement de la Bourse, en attendant la promulgation de la nouvelle réglementation des Fonds communs de placement à risques (FCPR), ainsi que d'un nouveau règlement concernant les informations à publier par les entreprises cotées en bourse pour renforcer la transparence. Benmouhoub a, de son côté, estimé que cette introduction en bourse avait de nombreux indicateurs positifs, et confirmait une fois de plus que le marché financier est une source importante de financement et un levier essentiel pour les entreprises en vue de l'expansion et de l'excellence.

La capitalisation de la Bourse d'Alger a augmenté grâce à cette nouvelle introduction, atteignant 733 milliards de DA, ce qui reflète la confiance des investisseurs et des entreprises en ce marché prometteur, qui représente une nouvelle fenêtre pour davantage d'expansion, a-t-il souligné.

Et d'ajouter que d'autres sociétés publiques et privées devraient prochainement être introduites à la Bourse d'Alger, ce qui propulsera davantage le marché. Le directeur général par intérim de la banque a, quant à lui, affirmé que cette introduction constitue un événement crucial et marque le début d'une nouvelle ère

Il a également insisté sur l'importance de mener des actions de communication pour vulgariser ce mode de gestion de projets, notamment auprès des opérateurs économiques publics et privés, tout en appelant à l'élaboration de guides de bonnes pratiques à mettre à la disposition des gestionnaires, afin de rendre les notions du PPP accessibles.

Lors de cette rencontre, placée sous le thème *Le rôle de l'entreprise dans l'émergence de l'économie algérienne*, le président de l'Unep, Charaf Eddine Amara, a affirmé que 2025 représente une année décisive pour l'Algérie, marquée par une accélération économique visant à atteindre un PIB de 400 milliards de dollars d'ici 2027. Il a également souligné la contribution de l'Unep, fondée il y a 35 ans, en tant que force de proposition dans la sphère socio-économique nationale.

L'idée d'une économie forte est indissociable de la notion de sécurité nationale. Une économie solide contribue non seulement à la création d'emplois et à la réduction des inégalités sociales, mais elle renforce également la capacité du pays à faire face aux chocs externes, a-t-il ajouté. M. Amara a rappelé, à cet égard, la création d'un think tank au sein de l'Unep, un espace de réflexion animé par des experts, chercheurs et managers nationaux, dont les travaux serviront à formuler des propositions économiques concrètes.

R. C.

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

Vers l'ouverture de 5 nouveaux lycées régionaux

Intervenant hier à Alger à l'occasion de la tenue des festivités officielles pour la célébration de la journée internationale des mathématiques au pôle scientifique et technologique Abdelhafid Iheddaden de Sidi Abdellah, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé l'ouverture prochaine de 05 nouveaux lycées régionaux des mathématiques.

Pour le ministre, cette démarche vise à attirer les élèves qui décrochent des moyennes excellentes lors des examens du BEM. « Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la stratégie que le ministère de l'Éducation nationale entend développer avec la participation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, compte tenu de l'intérêt croissant pour les mathématiques, notamment les mathématiques appliquées, qui constituent le fondement de la technologie moderne, de l'intelligence artificielle, de la physique spatiale et des sciences médicales modernes » a-t-il expliqué.

R.N.

dans l'histoire de la banque, ajoutant que l'entrée de la BDL en bourse se veut un engagement, de sa part, à obtenir de meilleurs résultats, d'où l'impératif d'améliorer la gestion, renforcer le contrôle et la transparence, et développer des produits innovants suivant une vision moderne. L'introduction de la banque dans le compartiment principal des actions intervient après une opération de souscription réussie, au cours de laquelle l'ensemble des actions proposées a été vendu, à savoir 44,2 millions d'actions pour une valeur de 61,88 milliards DA, soit 30% du capital de la banque.

L'opération de souscription a connu une forte affluence, la demande ayant dépassé le nombre d'actions proposées de près de 22%. Les actions mis en ventes, ont été acquises par 27.418 souscripteurs, dont 26.489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une valeur dépassant 49 milliard DA), 911 personnes morales (plus de 1,5 millions d'actions pour plus de 10 milliards DA), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7,6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards DA).

Pour rappel, la période de l'offre de la BDL s'était étalée du 20 janvier au 20 février 2025, dans le but de mobiliser un montant de 61,88 milliards DA, dont 44,2 milliards DA destinés à l'augmentation du capital et 17,86 milliards DA en prime d'émission, permettant ainsi de porter son capital de 103,2 milliards DA à 147,4 milliards DA.

L'ouverture du capital de la BDL par le biais de la bourse est la 2e opération du genre pour une banque publique, après celle qu'a connue le Crédit populaire d'Algérie (CPA) en 2024, devenant ainsi la 8e entreprise cotée en bourse.

R.N.

ENERGIES RENOUVELABLES

Booster la coopération avec l'Allemagne



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, les deux parties s'étant félicitées du progrès réalisé en matière de coopération bilatérale et de projets conjoints, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, les deux parties se sont félicités du progrès réalisé en matière des projets communs à leur tête le projet TaqatHy qui vise à renforcer les compétences techniques via la chaîne de la valeur complète des énergies renouvelables et de l'hydrogène et le projet South 2 Corridor qui représente un pas important vers la consécration de l'Algérie en tant que principal fournisseur de l'hydrogène propre vers l'Europe, ajoute le communiqué.

La rencontre a également été une occasion pour évaluer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie renouvelable, le développement de l'hydrogène et l'efficacité énergétique mais aussi pour explorer les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays et renforcer l'échange d'expériences et d'expertises outre le transfert de technologie, la formation et les efforts communs à

même de réduire l'empreinte carbone conformément aux orientations mondiales de la transition énergétique.

M. Yassaâ a affirmé l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables, soulignant l'engagement de l'Algérie à développer des projets durables de nature à renforcer sa place en tant que plaque tournante stratégique en matière des énergies propres, grâce à ses larges ressources naturelles et humaines. De son côté, l'ambassadeur allemand a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, mettant en avant les grandes potentialités du secteur énergétique algérien, notamment en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Il a également affirmé la disponibilité de l'Allemagne à soutenir les projets algériens dans ce domaine, à travers des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme, conclut le communiqué.

HYDROCARBURES

La compagnie chinoise ZPEC obtient une pré-qualification

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de pré-qualification à la compagnie chinoise Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp Ltd. ZPEC, en qualité d'opérateur-investisseur onshore, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué.

La remise de cette attestation de pré-qualification s'est déroulée, jeudi, lors d'une cérémonie présidée par Mourad Beldjhem, président du Comité de direction d'Alnaft, a précisé la même source.

L'attestation a été remise par le directeur de la division Promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures au sein d'Alnaft, Lounes Adour, au manager général assistant de la compagnie ZPEC, M. Sun Qi, a ajouté le communiqué. La compagnie chinoise accorde, actuellement, un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des DATA ROOM, organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel à la concurrence international Algeria Bid Round 2024, a fait savoir l'agence. Fondée en 2003 et entrée en bourse de Shanghai en 2017, ZPEC est une compagnie privée qui active dans l'exploration et la production des hydrocarbures, notamment en Chine et à l'international, à savoir à Kazakhstan et en Irak, a-t-on souligné de même source.

« AADL 3 »

Les APC prises d'assaut

Comme annoncé les guichets du service de l'état civil de toutes les communes de la wilaya d'Alger ont été ouverts de 21h00 à 23h30 à partir d'avant-hier, pour permettre aux citoyens devant compléter leurs dossiers AADL 3 de retirer leurs documents.

Selon le communiqué de la wilaya d'Alger.

Les guichets de l'état civil des 57 communes de la capitale resteront ouverts aux citoyens souhaitant retirer les documents requis pour les dossiers AADL 3, et ce de 21h00 à 23h30, à compter de ce vendredi, précise la wilaya d'Alger. Cette initiative vise à permettre aux habitants de procéder au retrait des documents requis dans de bonnes conditions, et ce jusqu'au parachèvement de cette opération.

Dès le début de cette opération une affluence record a été constatée au niveau des APVC. Des centaines, voire des milliers de personnes se sont massées devant les APC bien avant l'ouverture des guichets. Les agents chargés de cette opération ont même été débordés quelque fois par cette foule compacte.

LES CHINOIS AFFICHENT LEUR DISPONIBILITÉ

Bientôt une voiture «Chery» algérienne

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a reçu hier à Alger une délégation du constructeur automobile chinois Chery, indique un communiqué du ministère.

D'après la même source, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer l'industrie automobile en Algérie et la satisfaction des besoins du marché national comme une première étape.

« Au cours de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les moyens de créer une véritable industrie des véhicules de la marque Chery en Algérie en plus du développement d'un tissu industriel national caractérisé par l'efficacité technique et économique, notamment dans le domaine de la fabrication de pièces détachées.

De leur côté, les représentants de la marque ont exprimé leur entière disponibilité à s'engager dans la stratégie ambitieuse de l'Etat algérien dans ce domaine » rapporte

POUR ÊTRE AU DIAPASON DES MUTATIONS NUMÉRIQUES

Le nécessaire lifting du CNRC

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a tenu, jeudi, une réunion d'évaluation consacrée à l'examen des performances du Centre national du registre du commerce (CNRC), insistant sur sa modernisation pour être au diapason des mutations numériques, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, s'inscrivant dans le cadre du suivi des performances des établissements et instances sous tutelle et du renforcement de leur rôle, s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère ainsi que du directeur général par intérim du CNRC.

A cette occasion, le ministre a affirmé que le développement du CNRC est une nécessité pour être au diapason des mutations numériques et économiques modernes, soulignant l'importance de sa modernisation pour en faire un organisme clé contribuant aux efforts du Gouvernement pour organiser l'activité économique et promouvoir le climat des affaires. Il a en outre mis en avant l'importance de transformer le CNRC en une

référence de l'information économique à travers la collecte, l'analyse et l'actualisation des données relatives aux entreprises commerciales, pour contribuer à la consolidation de la gouvernance de l'activité économique et au soutien aux politiques publiques nécessitant des données précises, ajoute le communiqué.

Zitouni a également appelé les cadres du CNRC à adopter une approche moderne basée sur les technologies de pointe, et à encourager l'esprit d'initiative et la création de nouveaux services adaptés aux besoins des acteurs économiques, commerçants et investisseurs, dans le souci de faciliter les démarches et d'assurer des prestations à valeur ajoutée.

Au terme de la réunion, M. Zitouni a insisté sur l'accélération de la mise en œuvre de ces réformes, soulignant que la transformation du centre en une institution de référence en termes de données et d'organisation de l'activité économique constituera une étape cruciale pour la réalisation d'un développement économique durable, conclut la même source



RAMADHAN ET SANTÉ

L'occasion pour arrêter de fumer



**Définition
de la médisance
et son verdict**





RAMADHAN ET SANTÉ

L'occasion d'arrêter de fumer

De nombreux musulmans profitent du Ramadhan pour arrêter définitivement de fumer.

Pour le professeur Kiliç de la faculté de médecine de l'université Dokuz Eylül à Izmir, cette période de jeûne est propice à l'arrêt du tabagisme qui touche quinze millions de personnes en Turquie. Le mois de jeûne du ramadhan est une excellente opportunité pour ceux qui veulent arrêter de fumer, d'après le professeur Oguz Kiliç, maître de conférences à la faculté de médecine de l'université Dokuz Eylül à Izmir. Par ailleurs membre du groupe de travail de la Société turque de thoracologie, le professeur Kiliç a déclaré dans un communiqué publié récemment qu'il existe environ 1,3 milliard de fumeurs dans le monde, dont environ 15 millions en Turquie. Il a ajouté que les personnes qui souhaitent arrêter de fumer doivent avoir recours aux méthodes recommandées par le ministère turc de la Santé, ainsi que par les autorités sanitaires internationales. « Le fait que les gens s'abstiennent de manger, de boire et de fumer de l'aube jusqu'au coucher du soleil pendant le Ramadhan les rend capables d'exercer un contrôle sur leurs habitudes et de résister à l'envie de fumer pendant cette période », souligne Oguz Kiliç, ajoutant qu'il est plus facile d'arrêter de fumer pendant cette période de jeûne. Les fumeurs devraient considérer que l'usage du tabac est quelque chose dont ils doivent se



débarrasser, pas uniquement durant le ramadhan, mais à n'importe quel moment de leur vie, a poursuivi le médecin.

Les séquelles du tabac disparaissent en 10 ans

Concernant les personnes qui fument plusieurs cigarettes à la file avant le début du jeûne, au moment du sahur, ou après la rupture du jeûne, au moment de l'iftar, Oguz Kiliç affirme que c'est là une pratique parti-

culièrement dangereuse pour la santé : la concentration de nicotine dans le sang à des doses élevées peut en effet avoir des conséquences destructrices en provoquant le déclenchement de maladies sous-jacentes. « Cela peut même provoquer une crise cardiaque ou une hémorragie cérébrale », a déclaré le professeur Kiliç. Au cours des 20 premières minutes qui suivent l'arrêt du tabac, le corps déclenche en effet un processus d'auto-guérison pour restaurer la fréquence cardiaque

et la pression artérielle et les ramener à des niveaux normaux. Il faut environ 24 heures pour que l'organisme élimine le monoxyde de carbone supplémentaire qui avait été généré par la consommation de tabac. Au bout de dix années sans tabac, toutes les traces liées au fait d'avoir fumé disparaissent de l'organisme, a déclaré le professeur Kiliç, qui a ajouté que personne ne devait oublier que le tabagisme est une maladie qui peut être traitée.

VOUS SOUFFREZ DE MAUX DE TÊTE PENDANT LE JEÛNE ?

Voici quelques conseils

Les maux de tête pendant le mois de Ramadhan peuvent être dus à plusieurs modifications : le retrait brusque de la caféine et du tabac, le manque de sommeil et la faim qui s'accroît généralement en fin de journée.

A ces facteurs peuvent être associées l'hypotension (baisse de la tension) et l'hypoglycémie (baisse du taux de sucre dans le sang) dues au manque d'alimentation et d'hydratation, le mal de tête peut être assez grave et peut également causer des nausées avant la rupture du jeûne. Il est recommandé de :

- Réduire la prise de caféine et de tabac lentement en commençant une semaine ou deux avant le Ramadhan (des tisanes et des thés



décaféinés peuvent être des alternatives). Réorganiser votre emploi du temps pendant le Ramadhan afin de dis-

poser de suffisamment de temps de sommeil.

Pour en savoir plus :

La caféine est une substance présente dans des boissons comme le café et les sodas, qui a pour principaux effets

d'accélérer le rythme cardiaque au bout de quelques minutes puis provoquer une sensation de réveil.

Pour les enfants de 12 ans et moins, l'apport quotidien maximal recommandé en caféine est de 2,5 milligrammes par kg (par exemple : Si un enfant pèse 30 kg, son apport quotidien de caféine ne doit pas dépasser 75 mg mais attention au taux de sucre important présent dans les boissons contenant de la caféine, type sodas).

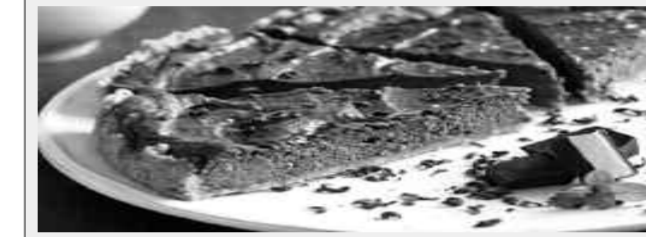
Pour les femmes, l'apport maximal recommandé est de 300 mg de caféine par jour, soit un peu plus de deux tasses de café (237 ml).

Pour les hommes en bonne santé, le maximum quotidien recommandé est de 400 mg.



CARNET DE RECETTES

Tarte au chocolat



Ingrédients pour la pâte sablée :

240 g de farine
150 g de beurre
90 g de sucre
30 g de poudre d'amandes
1 sachet de sucre vanillé
1 jaune d'œuf
1 pincée de sel

Garniture :

50 g de lait
120 g de crème fleurette
120 g de chocolat à 60%
12 g de beurre
2 petits œufs

Préparation :

Dans le bol du blinder ou robot mettez la farine, le sucre, le sucre vanillé et le sel. Ajoutez le beurre coupé en dés et mélangez avec le batteur K jusqu'à l'obtention d'un mélange sablé. Ajoutez le jaune d'œuf et la poudre d'amande et battez jusqu'à l'obtention d'une pâte qui se détache des parois du bol, et qui soit non collante. Laissez reposer. Étalez la pâte avec le rouleau entre 2 feuilles de papier cuisson. Foncer un cercle à tarte de 28-30 cm de diamètre. Piquez le fond de pâte à la fourchette. Couvrez d'une feuille de cuisson, et remplissez de légumes secs et mettez au four 20 min à 180°C, puis retirez les légumes secs et la feuille et poursuivez la cuisson 10 minutes.

Pour la garniture :

Préchauffez le four à 170°C. Concassez le chocolat dans un cul-de-poule. Dans une casserole, faites bouillir le lait, le beurre et le crème. Versez ce mélange sur le chocolat. Mélangez délicatement en veillant à ne pas faire de bulles. Battez légèrement les œufs, puis ajoutez-les à la préparation. Versez ce mélange dans le fond de la tarte préalablement cuite à blanc. Éteignez le four et laissez cuire 15 minutes. Vérifier la cuisson en tapotant légèrement, la tarte doit être légèrement tremblotante. Et sinon vous pouvez la laisser encore plus.



Jardinière de légumes

Ingrédients

500 g de petits pois écosés
500 g de fond d'artichauts
500 g fèves fraîches entières
2 gousses d'ail
1 piment fort (facultatif)
Sel, poivre noir
Paprika
Une petite poignée de riz
3 c. à s. d'huile d'olive
1 c. à s. de tomate concentré

Préparation :

Dans le mortier, écrasez l'ail avec le piment fort, le

sel et le poivre noir. Nettoyez les fèves, découpez les tout en gardant leur peau. Rincez les petits pois et découpez les artichauts en quatre (les miens étaient petits, j'ai laissé entier) Dans une marmite à fond épais, placez les fèves, les petits pois, l'huile, la darsa (mélange d'ail écrasé) laissez mijoter pendant quelques minutes, puis ajouter l'eau (juste pour couvrir les légumes). A mi-cuisson, ajoutez les artichauts, et le concentré de tomate délué dans un peu d'eau bouillante. Laissez mijoter à feu doux jusqu'à cuisson, tout en surveillant pour que ça ne sèche pas et brûle. Quand le tout est bien cuit, ajoutez le riz et la coriandre et laissez à feu doux. La sauce va être partiellement réduite, mais pas flottante.

Tourte au bœuf



Ingrédients pour la pâte :

250 g de farine
120 g de beurre en morceau
1 jaune d'œuf
½ c. à c. de sucre
1 c. à c. de persil séché
¼ c. à c. de cumin
½ c. à c. de sel
50 ml d'eau froide (+ ou - selon le besoin)

Pour la farce de viande :

2 steaks moyens de bœuf
½ oignon haché
1 gousse d'ail
1 belle poignée de légumes (carottes, maïs, petits pois)
Sel et poivre noir
¼ de c. à c. de cumin
2 c. à s. d'huile de table
1 verre d'eau
Un peu de gruylère
2 pommes de terre ou selon le besoin

Préparez la pâte :

Dans le bol d'un blinder, mettez la farine et le beurre en morceaux, mixez. Ajoutez le jaune d'œuf, le sucre, le sel et le persil et le cumin mixez encore. Ajoutez l'eau en petite quantité et mixez, jusqu'à ce que la pâte forme une boule (allez-y doucement avec l'eau). Couvrez la boule de pâte avec du film alimentaire, et laissez au frigo pendant 30 minutes. Étalez la pâte et foncez un moule à quiche couvert d'un papier de cuisson, piquez à l'aide d'une fourchette. Cuissez la pâte à blanc pour 10 à 12 minutes.

Préparez la viande :

Coupez la viande en petits cubes. Dans une poêle, mettez la viande et l'oignon haché, ajoutez l'huile couvrez la poêle et laissez revenir jusqu'à ce que la viande jette son eau (il faut remuer de temps en temps). ajoutez les légumes, le sel, le poivre noir et le cumin, couvrez d'eau et laissez cuire, jusqu'à ce que la viande devient bien tendre, et la sauce un peu réduite (il ne faut pas qu'il en reste beaucoup d'eau. remplissez le fond de pâte de cette viande aux légumes, avec juste un peu de son jus (2 c. à s. pas plus, s'il en reste de jus, gardez le pour la fin de cuisson de la tourte. Râpez un peu de fromage par-dessus. Coupez les pommes de terre pelées et lavées en fine rondelle. Couvrez bien le top de la tourte pour ne pas laisser la viande visible. Badigeonnez les rondelles avec un peu d'huile, ajoutez un peu de sel et un peu de poivre noir. Faites cuire dans un four préchauffé à 180 degrés pendant 30 minutes, ou jusqu'à ce que la pomme de terre soit bien cuite. A la sortie du four, arrosez le haut de la tourte avec 2 c à soupe de jus de cuisson de la viande.

Définition de la médisance et son verdict

Le Prophète (QSSSL) a dit : "Cinq actions rompent le jeûne : le mensonge, la médisance, la calomnie, le parjure et la concupiscence." Il a dit aussi : "Il se peut qu'un homme ne récolte de son jeûne que la faim et la soif." Un jour, le Prophète (QSSSL) entendit deux femmes qui jeûnaient médire sur une autre. Il dit : "Ces deux femmes s'abstiennent de ce qu'Allah, Exalté soit-Il, leur ordonne de faire et font ce qu'Allah leur défend de faire."



Après la mention de ces trois Hadiths, dont les deux derniers sont authentiques, voyons à présent ce que c'est la médisance et quel est son verdict. La médisance consiste à évoquer le défaut de son frère en Islam pendant son absence, d'une manière qui lui déplairait s'il en était informé et ce, sans aucune nécessité. Par "le défaut de son frère", j'entends exclure les propos élogieux. Par "frère en Islam" j'entends exclure l'infidèle, car le médire n'est pas une médisance. Par "pendant son absence" j'entends exclure le fait de parler d'une personne présente. Cela ne constitue pas une médisance selon le plus juste des avis des oulémas. Par "qui lui déplairait s'il en était informé" j'entends exclure tout propos qui lui plairait. Par "sans aucune nécessité" j'entends exclure les propos nécessaires compte tenu d'un intérêt légal. C'est, par exemple, comme un avertissement lancé à propos d'un innovateur pour que l'on évite de tomber dans son innovation. Encore que, même dans ce cas, il faille se conformer à deux exigences : La première est la sincérité à l'égard d'Allah le Très-Haut et la volonté de Lui complaire (exclusivement). La deuxième : est de limiter les propos au défaut bien précis et éviter de le dépasser inutilement. Les oulémas sont unanimes que la médisance est prohibée en l'absence d'un intérêt justifiant sa perpétration. La plupart d'entre eux affirment résolument que la médisance relève des péchés

majeurs. Elle comporte différents degrés dont certains sont plus graves que d'autres. Médire d'un savant musulman n'est pas comme médire d'un ignorant. A propos de la médisance Allah le Très-Haut dit : {Ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non!) vous en aurez horreur.

Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux} [Coran 49/12]. Selon Muslim, Al-Alaa ibn Abderrahmane a rapporté d'après son père d'après Abou Houreira, qu'Allah soit satisfait de lui, que le Prophète, (QSSSL), a dit : "Savez-vous ce qu'est la médisance ?" Ses Compagnons lui répondirent : "Allah et son Messager le savent mieux." Il a, (QSSSL), dit : "C'est dire de ton frère ce qui ne lui plaît pas." Ils ont dit : "Et si ce que je dis de lui est vrai ?" Il, (QSSSL), a répondu : "S'il est comme vous dites, vous avez commis une médisance à son égard. S'il n'est pas comme vous dites, vous l'avez calomnié." Abou Dawoud a rapporté par la voie de Nawfal ibn Massahiq d'après Saïd Ibn Zaid que le Prophète, (QSSSL), a dit : "Une des pires formes de l'usure consiste à violer injustement l'honneur du musulman." Le Prophète, (QSSSL), a dit : "Certes, votre sang, vos biens et votre honneur sont aussi sacrés que ce jour, ce mois et cette contrée. Que le présent en informe l'absent. Car le premier peut parfois transmettre un enseignement à un absent plus apte

que lui à le comprendre." Ce Hadith est rapporté par Abou Bakra et figure dans les deux Sahih. L'une des pires et des plus graves formes de la médisance consiste à dénigrer un musulman, à le mépriser, à le vilipender, à s'efforcer à l'humilier, à lui ôter le respect et à violer son honneur. Ce caractère odieux, cette grande maladie fait partie des péchés majeurs et son auteur encourt une grande menace et un dur châtement.

L'humilité ou beaucoup d'actes d'adoration ?

Il arrive parfois que nous soyons pris d'enthousiasme pour l'accomplissement de certains actes d'adoration ou que les textes vantant le mérite de certains actes et notre engouement pour les bonnes actions nous poussent à redoubler d'efforts dans les actes dévotionnels. Il nous arrive d'oublier que l'essence des actes d'adoration ne réside pas dans leur abondance ou dans leur durée, comme la prière nocturne par exemple, ou l'achèvement de la lecture de tout le Coran ou encore la quantité des aumônes ; la quintessence de l'adoration est en réalité l'état du cœur lors de son accomplissement et le degré d'humilité et d'émotion du cœur. Les textes confirment cela : Allah, exalté soit-Il, dit : "Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur." (Coran 67/2) "Ceux qui croient et font de bonnes œuvres...

vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien." (Coran 18/30). Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit, pour étayer cela : "De même, deux rak'ât que le serviteur d'Allah accomplit en orientant son cœur et ses membres vers Allah, exalté soit-Il, en vouant son cœur tout entier à Allah, exalté soit-Il, valent mieux que deux cents rak'ât dénuées de cela, même si leur rétribution sera grande étant donné leur grand nombre."

Et il a dit : "Deux œuvres peuvent être semblables en apparence, alors que le mérite de l'une par rapport à l'autre, voire le mérite d'une petite quantité de l'une par rapport à une grande quantité de l'autre, peut être immense."

Il a dit : "Le mérite des bonnes actions varie en fonction de la foi, de la glorification et de la vénération que renferment les cœurs. Rechercher la satisfaction de l'Être adoré uniquement, sans rien rechercher d'autre pour que les deux œuvres ne fussent qu'une et qu'il n'y ait aucune différence de mérite entre les deux ne puisse être évaluée que par Allah, exalté soit-Il." (Al-manâr al-manîf). La confirmation d'Ibn al-Qayyim est claire pour celui qui a une profonde connaissance des niveaux des œuvres et qui sait distinguer les actes dévotionnels. Soyez, donc, soucieux de la perfection et de la qualité de vos actions en veillant à la présence et à l'humilité du cœur en suivant concrètement ce qui a été transmis du Prophète (QSSSL).

TÉMOIN IMMUABLE DE LA SUCCESSION DE PLUSIEURS CIVILISATIONS À MILA

La mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar en cours de restauration

La restauration de la mosquée Abou Al Mouhadjir Dinar, appelée aussi mosquée Sidi Ghanem, située au cœur du vieux Mila, se poursuit minutieusement pour redonner tout son lustre à cet inestimable patrimoine, témoin immuable de la succession de plusieurs civilisations.

Les services locaux du secteur de la culture entendent, à travers le projet de restauration, valoriser un repère ayant une structure archéologique propre à lui, "afin qu'il serve de centre d'interprétation muséale où les visiteurs pourront apprendre davantage sur plusieurs étapes importantes de l'histoire de l'Algérie", a indiqué, à l'APS, le chef du service du patrimoine culturel à la direction du secteur, Lezghad Chiaba.

Le responsable a rappelé que la construction de ce monument remonte soit l'an 670, soit l'an 59 de l'Hégire. Edifiée par l'émir (ou général) de l'Ifrikia, Abou Al-Mouhadjir Dinar sur les ruines d'une église byzantine, cette mosquée est la première construite en Algérie et la deuxième en Afrique du Nord après celle de Kairouan en Tunisie.

La mosquée a été réalisée au moyen de matériaux introduits par les civilisations Romaine et Byzantine (pierres de taille polies de grandes dimensions, marbre, briques réfractaires et autres), tout en respectant consciencieusement les caractéristiques de l'architecture islamique de cette époque. A son achèvement, la mosquée



avait une forme rectangulaire et comprenait 42 colonnes, 7 plateformes décorées de carreaux stylisés et 4 corridors. On y accédait par une porte massive en bois de deux battants, placée dans le mur Est de l'édifice, et surmontée d'un arc en briques décoré d'écritures arabes en caractères coufiques (ou Kûfi).

La mosquée, intégrée dans le vieux Mila, lui-même entouré de la muraille byzantine, a conservé sa forme jusqu'à l'année 1839. Les sources historiques traitant de la période islamique dans la région avant cette date n'indiquent pas, selon M. Chiaba, que des modifications ou des travaux aient été effectués au niveau de la

mosquée.

Cependant, dès l'arrivée à Mila des forces d'occupation françaises, le minaret a été démoli et le toit remplacé. Et, des ouvertures et de nouvelles annexes ont été ajoutées, notamment au premier étage qui fit office d'hôpital, le reste ayant servi de caserne et le sous-sol d'écurie, selon la même source.

Après l'Indépendance, le site de la mosquée a été utilisé, durant un certain temps, comme annexe d'école avant d'être abandonné, ce qui a entraîné des détériorations causées par des facteurs naturels et humains. La situation a ainsi perduré jusqu'au classement de la mosquée (par le

secteur de la culture de l'époque) en tant que "bien culturel dans un secteur protégé de la vieille ville de Mila".

La multiplication des efforts pour protéger cette mosquée à valeur archéologique, a abouti à l'inscription d'une opération de restauration pour laquelle une étude technique a été lancée après la désignation, en 2019, d'un bureau d'étude qualifié.

La première phase des travaux "urgents", lancés pour consolider la structure de l'édifice, a donné lieu au traitement des fissures, à la reconstruction de certains murs et à la réparation de la toiture. Les travaux de restauration proprement dits, entamés en 2024 pour durer 27 mois, se déroulent à un "bon rythme" et conformément aux normes exigées en matière de remise en état d'édifices historiques à préserver. Aujourd'hui, les travaux connaissent un taux d'avancement de l'ordre de 50%, selon Nadir Kahla, représentant du bureau d'études chargé du suivi du projet de restauration de la mosquée Abou Al-Mouhadjir Dinar, et spécialiste en archéologie.

Il a expliqué que les travaux en cours comprennent la restauration des murs intérieurs du monument, la modification des colonnes et la réparation de la toiture à l'aide de pierres, de briques et de différents matériaux semblables à ceux utilisés à l'origine.

Le pari, en passe d'être gagné, consiste à redonner toute sa splendeur à l'édifice tout en lui faisant conserver sa beauté et ses particularités d'origine pour que les visiteurs se trouvent, à l'avenir, plongés dans la période durant laquelle la mosquée a été édifiée.

NÂAMA, RAMADHAN

Des traditions jalousement conservées par les habitants du Ksar de Tiout

Les habitants du vieux ksar de Tiout, érigé à la fin du XIVe siècle au cœur d'une vaste oasis dans le sud de Nâama, perpétuent des traditions et coutumes propres au mois de Ramadhan, tout préservant les valeurs d'hospitalité et de solidarité.

Les préparatifs de cette occasion religieuse incluent des travaux de décoration, de nettoyage et de peinture des maisons traditionnelles, qui se parent de tapis et de meubles élégants pour accueillir les proches et voisins en ce mois sacré. De l'encens traditionnel est également utilisé afin de conférer une ambiance spirituelle aux veillées du mois de jeûne, selon les témoignages des habitants de la région.

El Hadj Bachir Mohamed (72 ans), originaire du Ksar de Tiout, affirme que les habitants restent attachés à d'anciennes traditions durant le mois sacré, citant notamment la lecture collective et ininterrompue du Saint Coran dans l'ancienne mosquée du

ksar, à l'exception des cinq prières obligatoires.

Dès la veille du Ramadhan, des groupes de fidèles se relaient pour la récitation du Livre Saint, une pratique qui donne lieu à plusieurs lectures complètes du Coran. Ce site religieux, qui se distingue par son architecture remarquable, accueille également des cercles de "Dhikr" dans une atmosphère empreinte de spiritualité. Il demeure, encore aujourd'hui, un lieu de prière et d'enseignement pour les étudiants tout au long de l'année.

En plus de l'apprentissage du Coran au sein de son école religieuse locale, appelée "Takhribicht", ce lieu joue encore un rôle majeur dans l'enseignement des préceptes de l'Islam, la médiation sociale, le règlement des héritages ainsi que l'organisation d'aides et de dons destinés aux nécessiteux, selon des spécialistes du patrimoine local.

Parmi les coutumes sociales

ancestrales qui caractérisent aussi ce mois béni, les collectes de fonds organisées par les habitants du ksar pour acheter des ovins afin de les sacrifier et partager la viande entre eux. Une partie est systématiquement réservée aux familles démunies, illustrant ainsi l'esprit de solidarité qui règne au sein de la communauté, selon les mêmes sources.

Une ambiance familiale chaleureuse pendant le mois sacré

Pour Safia, une mère de famille de Tiout, le mois de Ramadhan est une occasion de retrouvailles familiales dans une ambiance chaleureuse. Pour célébrer ces réjouissances, des plats traditionnels sont préparés, notamment la harira, confectionnée avec de la farine de blé locale appelée "Dchicha zanbou", ainsi que le pain traditionnel "Matloue" et le couscous achalandé de viande. L'un des traits marquants des

habitants du ksar est leur attachement aux visites familiales et aux liens de parenté. Le partage des plats du F'tour entre voisins est l'autre habitude qui renforce la convivialité et la solidarité durant ce mois de miséricorde, ajoute Safia. La préparation du thé au feu de bois puis le servir lors des veillées familiales est également un des rituels en ce mois de Ramadhan qui ajoute de la convivialité à ces chaleureux moments.

Dahbia, une grand-mère habitant le Ksar, raconte les festivités organisées à l'occasion du premier jeûne des enfants. Le jeune garçon qui observe pour la première fois le jeûne, est paré d'habits neufs qu'il porte à l'heure de la prière du Maghreb et du F'tour. Il célèbre ce moment avec ses camarades et sa famille. Quant aux jeunes filles, elles sont traditionnellement accueillies chez leur grand-mère, qui les habille avec soin et les pare de henné et de khôl. Un repas spécial est

organisé en leur honneur, en présence de leurs proches. Pour le S'hour, moment précédant le début du jeûne, le "Zrezri" s'impose comme l'un des plats incontournables. Il est préparé à base de dattes dénoyautées, mélangées à des herbes aromatiques locales telles que le romarin (yazir), le genévrier (ar'ar), l'armoise (chih), la klila et du beurre traditionnel.

A la mi-Ramadhan, les familles préparent un mets spécial appelé "Rogag". Servi dans des plats en céramique ou en terre cuite, il est composé de fines feuilles de pâte superposées et arrosées d'une sauce à base de viande d'agneau et de légumes épicés, lui conférant une saveur exquise.

Malgré l'introduction de plats modernes dans les repas du Ramadhan, ces mets ancestraux conservent une place privilégiée sur la table du F'tour dans cette région des oasis de la région des monts de l'Atlas saharien, dans la wilaya de Nâama.

LAITERIE SOUMMAM

250 millions de litres de lait collectés en 2024

Depuis plusieurs années, la Laiterie Soummam s'appuie sur un vaste réseau de collecte de lait cru à travers le territoire national. L'entreprise s'approvisionne dans différentes régions du pays, de l'est à l'ouest, en passant par le centre et le sud, afin de garantir une production régulière et un approvisionnement constant en matières premières.

« Pour garantir des produits laitiers frais d'une très grande qualité, la Laiterie Soummam collecte et produit du lait à l'est, à l'ouest, au centre et au sud du pays », indique l'entreprise basée à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, et d'ajouter : « Après 15 ans de travail et d'investissements, la Laiterie Soummam est devenue l'un des piliers



de la filière nationale du lait ».

Pour encourager la production laitière locale, la Laiterie Soummam a mis en place plusieurs initiatives en faveur des éleveurs. Selon les chiffres de

l'entreprise, entre 2009 et 2019, elle distribué a 16.000 vaches aux producteurs afin de renforcer leurs capacités. Par ailleurs, 6.500 éleveurs collaborent aujourd'hui avec la laiterie dans

le cadre de conventions établies avec la filière.

250 millions de litres de lait collectés en 2024

Afin de structurer la filière et d'assurer un approvisionnement régulier en lait cru, la Laiterie Soummam dispose de plusieurs infrastructures dédiées. Dix fermes de vaches laitières ont été mises en place dans différentes wilayas, notamment à Boussaâda, M'sila, Souk-Ahras, Constantine, Batna, Djelfa, Khenchela et Oum El-Bouaghi.

En complément, 54 centres de collecte sont répartis à travers le pays pour faciliter l'acheminement du lait vers les unités de transformation.

Pour assurer la collecte du lait en continu, l'entreprise s'appuie sur une flotte de 48 camions citernes opérant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Grâce à ce dispositif, environ 700.000 litres de lait cru sont collectés chaque jour, soit un total de 250 millions de litres pour l'année 2024.

TRANSPORT AÉRIEN

Impératif d'accélérer les procédures nécessaires à la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a donné, jeudi, des orientations pour accélérer les procédures nécessaires à la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique, indique un communiqué du ministère.

Ces orientations ont été données lors d'une réunion technique présidée, jeudi au siège du ministère, par M. Sayoud, en présence des cadres cen-

traux, du directeur général (DG) de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), du président directeur général (PDG) d'Air Algérie, du PDG de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger (SGSIA), et du DG de l'Établissement de gestion de services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger). Lors de cette réunion, "le ministre a donné une série d'orientations pour accélérer les procédures

nécessaires à la création de cette société spécialisée dans le transport aérien domestique", précise le communiqué. Il a également été question, lors de cette réunion, de développer et de moderniser l'aéroport international d'Alger, en le dotant des dernières technologies, ajoute la même source. Cette réunion intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, données lors de la réunion de travail tenue, mercredi, portant création d'une société, filiale d'Air Algérie, spécialisée dans le transport aérien domestique.

EN PRÉVISION DE L'AÏD-EL-ADHA

L'Algérie intéressée par l'importation de 300.000 moutons de Roumanie

L'Algérie prévoit d'importer jusqu'à un million de moutons en prévision de l'Aïd-el-Adha 2025. La décision a été prise dimanche 9 mars 2025 lors du Conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

À cette occasion, il a demandé au ministre de l'Agriculture « d'élaborer un cahier des charges afin de lancer, dans les plus brefs délais, une consultation internationale avec des pays capables de fournir jusqu'à un million de têtes de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha », selon le communiqué du Conseil.

Dans ses instructions à ce sujet, le président Tebboune a également demandé d'« inclure dans le cahier des charges un plafond des prix », et de « confier à l'Etat l'importation via

ses établissements et organismes spécialisés dans la filière. »

Il a aussi instruit le « recours à des coopératives publiques spécialisées à travers les wilayas pour la vente de bétail, en coordination avec les autorités et institutions habilitées à la vente », et la « possibilité de vente via les services des oeuvres sociales des organismes, institutions et entreprises, ces derniers devant se charger de la distribution et de la coordination avec les partenaires sociaux. »

Une partie de ces ovins pourrait provenir de Roumanie. Citant l'Autorité nationale de santé vétérinaire pour la sécurité alimentaire de Roumanie (ANSVSA), l'agence de presse roumaine ACTMedia a rapporté le 11 mars que l'Algérie « est intéressée d'importer jusqu'à 300.000 mou-

tons » de Roumanie. Selon la même source, une rencontre a eu lieu entre le directeur de l'ANSVSA, Alexandru Bociu, et l'ambassadeur d'Algérie en Roumanie, Abdelmadjid Naâmoune, pour discuter de cette question.

« Des sujets essentiels de la collaboration entre la Roumanie et l'Algérie, tels que l'importation de bétail vivant, ont été discutés lors de la réunion », a indiqué l'ANSVSA. L'Algérie avait déjà importé 30.000 moutons de Roumanie en 2024.

Au cours de cette rencontre, la possibilité d'exporter des céréales vers l'Algérie a aussi été abordée. « La collaboration entre nos deux pays continue de se développer, consolidant les liens économiques et commerciaux », a précisé l'ANSVSA.

AGRICULTURE

Cherfa préside une réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, jeudi, la première réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion a été consacrée à "l'examen de la situation actuelle concernant les essais de criquets récemment apparus dans certaines zones frontalières du sud du pays", précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur "l'évolution de la situation acridienne, ainsi que sur le dispositif opérationnel, les moyens mobilisés sur le terrain pour lutter contre ce fléau, et les mesures préventives à adopter de manière anticipée, en temps et lieu opportuns", selon la même source.

SAHARA OCCIDENTAL

Un syndicaliste espagnol avertit contre les atteintes aux droits humains

Le secrétaire chargé des relations internationales à la Confédération générale des travailleurs espagnols (CGT), David Blanco, expulsé par l'occupant marocain après une brève visite à Dakhla dans les territoires occupés, a averti contre la dangereuse escalade des atteintes commises par le Makhzen au Sahara occidental.

Dans une déclaration à l'APS, M. Blanco, expulsé par les autorités marocaines au début du mois de mars courant, a assuré que le Maroc "redoute que soit dévoilée devant le monde entier sa politique de répression quotidienne à l'égard des civils dans les territoires sahraouis occupés".

Il a attiré l'attention sur le fait que le Makhzen ne souhaite pas que ses "graves atteintes" aux droits humains soient révélées et "c'est précisément pour cette raison qu'il interdit aux observateurs, aux défenseurs des droits humains, aux syndicalistes et aux professionnels des médias d'accéder aux territoires occupés".

"Lorsque je suis arrivé à Dakhla occupée, j'ai tout de suite compris que la situation était anormale, particulièrement lorsqu'on m'a ordonné de remettre mon passeport avant d'arriver au point de contrôle. Tous les voyageurs devaient remettre leur passeport à ce que l'on supposait être trois agents de police (en civil) avant même d'accéder au terminal de l'aéroport", raconte le syndicaliste.

"Lorsque je suis arrivé à l'hôtel, j'ai remarqué la présence d'un policier en civil à l'entrée, puis un autre dans un autre angle du bâtiment", a-t-il expliqué avant de préciser que l'opération d'expulsion "a été effectuée après une filature étroite et indiscreète par des



véhicules de police et une moto banalisée dans les rues de la ville et ce, durant plus de deux heures".

David Blanco a averti contre la grave escalade des atteintes dans ce terri-

toire occupé en l'absence d'un mécanisme onusien de surveillance des droits humains. Il a également dénoncé, dans le même contexte, l'utilisation de la répression de la part

des autorités du Makhzen contre tous ceux qui osent critiquer, protester ou exprimer leurs opinions sur les réseaux sociaux.

Pour ce qui est des étrangers, les autorités considèrent tous ceux qui communiquent avec "les militants et les défenseurs des droits humains sahraouis comme des personnes indésirables et sont systématiquement expulsés des villes du Sahara occidental".

M. Blanco a dénoncé, par ailleurs, "les représailles, la torture, les arrestations arbitraires et les disparitions forcées qui font partie du quotidien" dans les territoires occupés.

"Cette dure réalité est parfois difficile à comprendre ou même à croire dans nos pays européens. Il est donc de notre devoir, en tant qu'étrangers, de révéler au grand jour ce qui se passe dans ces villes occupées".

Le syndicaliste a réaffirmé, enfin, le rejet par l'organisation qu'il représente, de l'oppression des peuples qui luttent pour leur droit à l'autodétermination, assurant qu'il continuera à défendre la cause sahraouie.

GHAZA

63.000 tonnes de produits alimentaires attendent la levée du blocus

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) des Nations Unies a déclaré vendredi que 63.000 tonnes de produits alimentaires attendaient la fin du blocus de l'aide à Ghaza, soit suffisamment pour nourrir 1,1 million de personnes pendant deux à trois mois.

Selon l'Ocha, le blocus de l'aide, qui dure depuis 12 jours, entrave les opérations de secours. "Cela signifie, par exemple, que le Programme alimentaire mondial (PAM) n'a pas été en mesure d'acheminer des vivres à Ghaza en raison de la fermeture de tous les points de passage frontaliers, tant pour les fournitures humanitaires que commerciales", a déclaré l'Ocha. "Le PAM dispose d'environ 63.000 tonnes de nourriture destinées à Ghaza, stockées ou en transit dans la région." Le PAM a indiqué qu'il disposait de stocks suffisants pour soutenir les boulangeries et les cuisines communautaires en activité pendant un

mois et qu'il pouvait également fournir des colis alimentaires prêts à consommer à plus de 500.000 personnes pendant deux semaines. Toutefois, avant le cessez-le-feu, le PAM a réduit la quantité de colis de produits alimentaires prêts à consommer afin que les familles puissent utiliser au mieux leurs réserves et servir davantage de personnes. La pénurie de nourriture n'est pas le seul problème. Le manque de carburant affecte la circulation des véhicules dans la bande de Ghaza et ralentit les premiers intervenants. L'Ocha a indiqué que les fournitures d'oxygène et les générateurs d'électricité étaient également nécessaires pour maintenir les opérations de sauvetage dans les hôpitaux de Ghaza. Au moins deux douzaines de générateurs supplémentaires sont en pénurie pour les centres de santé, car ceux qui sont utilisés ont besoin d'entretien et de pièces de rechange.

MARCO RUBIO, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN :

« Les États-Unis misent sur le dialogue et écartent de nouvelles sanctions contre la Russie »

Le secrétaire d'État américain a déclaré que Washington analyserait la position russe sur l'Ukraine avant de décider de ses prochaines actions. Il a exprimé un optimisme prudent sur les négociations en cours et souligné que des concessions mutuelles étaient inévitables. Les États-Unis excluent pour l'instant de nouvelles sanctions contre la Russie. Marco Rubio, a tenu

une conférence de presse au Canada, où il a abordé la question du règlement du conflit en Ukraine. Il a notamment souligné que Washington attendait d'étudier en détail la position de Moscou avant de déterminer les prochaines étapes, ses déclarations, relayées par plusieurs médias, montrent un ton relativement ouvert au dialogue avec la Russie. Marco Rubio a

annoncé que le président américain Donald Trump prendrait une décision sur les prochaines actions des États-Unis en Ukraine après avoir examiné les informations rapportées par l'envoyé spécial Steve Witkoff. Ce dernier, après avoir rencontré le président russe Vladimir Poutine dans la soirée du 13 mars, doit revenir prochainement à Washington. « Nous étudie-

rons de plus près la position de la Russie ce week-end et le président déterminera alors les prochaines étapes », a déclaré Rubio. Le secrétaire d'État a également qualifié la rencontre entre Witkoff et Vladimir Poutine de « positive et productive », ajoutant que des « mesures ont été prises en faveur de la paix en Ukraine ». Le conseiller présidentiel russe Iouri Ouchakov, à son

tour, a déclaré le 13 mars que le passage de Steve Witkoff à Moscou ne s'était pas limité à la question ukrainienne. Ouchakov a expliqué à la presse russe que l'envoyé américain était venu pour discuter « non seulement de l'Ukraine, mais aussi des relations russo-américaines et de leur développement futur, y compris l'aspect économique ».

Petkovic dévoile enfin sa liste

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic a retenu 26 joueurs pour les deux matchs de l'équipe nationale contre le Botswana et le Mozambique, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi soir dans un communiqué.

Les protégés de Petkovic affronteront le Mozambique, le vendredi 21 mars à Francistown (14h00, heure algérienne), et le Mozambique, le mardi 25 mars devant le Mozambique, à Tizi-Ouzou (22h00), pour le compte des 5e et 6e journées (Gr.G) des qualifications du Mondial 2026 (Etats Unis, Canada et Mexique).

Départ lundi soir au Botswana

Cette liste est marquée par le retour de l'ailier gauche, Youcef Belaïli, auteur d'une saison remarquable sous les couleurs de l'ES Tunis, aussi bien en championnat qu'en Ligue des champions d'Afrique. La dernière apparition de Belaïli (33 ans) avec la Verts, remonte à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), disputée en Côte d'Ivoire. En revanche, Petkovic sera privé des services du défenseur Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis), des milieux de terrain, Ramiz Zerrouki (Feyenoord/Pays-Bas), Houssein Aouar (Al-Itihad/Arabie Saoudite) et de l'attaquant, Baghdad Bounedjah (Al-Shamal/ Qatar), forfaités pour blessures. L'équipe nationale entrera en stage, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler le soir même pour le Botswana, à bord d'un vol spécial. Au terme de la 4e journée des qualifications, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la



marche avec 0 point. Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier. Le coach national animera une conférence de presse, lundi prochain au CTN de Sidi Moussa (15h30), au cours de laquelle il reviendra sur ses choix de joueurs, et abordera ces deux matchs cruciaux pour la qualification.

La liste des 26 joueurs convoqués :

Gardiens : Alexis Guendouz (Persepolis FC/ Iran), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Anthony Mandrea (SC Caen/ France)

Défenseurs : Mohamed Farsi (Colombus Crew/ Etats-Unis), Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar), Ryan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Jaouen

Hadjam (BSC Young Boys/ Suisse), Aïssa Mandi (Lille OSC/ France), Ahmed Touba (KV Mechelen/ Belgique), Mohamed Amine Madani (JS Kabylie), Ramy Bensebaini (Borussia Dortmund/ Allemagne)

Milieux : Ismaël Bennacer (Olympique Marseille/ France), Ahmed Kendouci (Cleopatra FC/ Egypte), Adam Zorgane (Charleroi SC/ Belgique), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Yassine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Himad Abdelli (Angers SCO/ France)

Attaquants : Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/ Arabie Saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Amine Gouiri (Olympique Marseille/ France), Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), Saïd Benrahma (Neom SC/ Arabie Saoudite), Amin Chiakha (FC Copenhagen/ Danemark).

Sadi réaffirme le soutien de l'Algérie au mouvement olympique africain

Le ministre des Sports, Walid Sadi a réaffirmé, vendredi, la fierté de l'Algérie d'appartenir à l'Afrique ainsi que son adhésion au noble message du mouvement olympique. Cet engagement vise, selon lui, à promouvoir les valeurs et les principes de la Charte olympique. Cette déclaration est intervenue lors de son allocution inaugurale des travaux de la 22e Assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), tenue vendredi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger. Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des 54 pays membres de l'ACNOA, ainsi qu'aux membres du Comité international olympique (CIO) et aux invités d'honneur, le ministre a mis en avant le rôle de l'Algérie dans la consolidation des principes de la Charte olympique.

«Ma présence parmi vous aujourd'hui revêt une signification particulière, traduisant notre soutien et notre adhésion au noble message du mouvement olympique, en vue de promouvoir les valeurs et les principes de la Charte olympique dans

notre continent africain, riche en histoire, en gloires et en diversité culturelle. «Nous sommes fiers d'appartenir à ce continent exemplaire, qui connaît une dynamique de développement dans de nombreux domaines grâce à la conscience et à la vigilance de ses enfants, quant à la nécessité de redoubler d'efforts pour relever les défis de l'époque, faire face à ses enjeux et avancer avec un esprit professionnel fondé sur les sciences, les technologies, les talents, la créativité et l'innovation», a dit Sadi. Évoquant l'expérience de l'Algérie en matière de développement et d'encouragement à la pratique du sport à travers l'ensemble du territoire national, en tant que droit fondamental de l'homme conformément aux principes de la Charte olympique, le ministre a souligné que «le développement du sport en Algérie est au cœur des préoccupations des hautes autorités du pays, en tant que priorité des politiques publiques, à travers le soutien constant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui suit personnellement et de près l'évolution du mouvement sportif national, continental et international, et veille à assurer les meil-

leurs conditions pour permettre aux jeunes de mettre en avant leurs talents, notamment à travers la promotion du sport scolaire et universitaire ainsi que dans les établissements de formation professionnelle». Il a ajouté que cet intérêt s'accompagne d'une intensification des programmes et projets de construction d'infrastructures sportives aux normes internationales, au service du sport et de la jeunesse. Cela nous encourage, en tant que communauté sportive, à nous engager davantage et à travailler avec sérieux afin de réunir les conditions propices à un véritable essor sportif, fondé sur les valeurs de fair-play, de respect et d'intégrité, et à faire des grandes manifestations sportives des occasions d'échange et de rapprochement entre les peuples et les nations, dans l'esprit des principes nobles consacrés par la Charte olympique».

Le ministre des Sports a également salué les efforts considérables déployés par l'ACNOA pour promouvoir la culture olympique dans les milieux sportifs, avec tout ce qu'elle incarne en termes de valeurs éducatives, éthiques et humaines.

La JSK provisoirement sur le podium

La JSK a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place du classement de la Ligue 1 Mobilis. La JSK a arraché une précieuse victoire, vendredi soir à domicile face au MC Oran (2-1), tandis que l'ES Mostaganem a quitté la zone de relégation, en battant petitement l'ES Sétif (1-0), en ouverture de la 20e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi et dimanche.

Lahmeri bourreau des Hamraoua

Poussés par leur public, les Canaris n'ont pas raté l'occasion de monter sur le podium, en venant à bout d'une équipe oranaise, qui n'arrive pas à trouver ses marques, en dépit des changements opérés au niveau de la barre technique. La JSK, qui a entamé la partie tambour battant, est parvenue à trouver la faille, sur une tête de l'attaquant russe Ivan Ignatev (15e), qui signe pour l'occasion son deuxième but personnel, depuis son arrivée lors du mercato hivernal. Après la pause, les Oranais ont égalisé grâce à un tir de l'extérieur de la surface, du rentrant Dahar (54e). C'était sans compter sur l'envie des Kabyles, qui sont parvenus à marquer le but de la victoire, par Lahmeri (67e). La formation de la ville des Genêts, atteint la barre de 33 points, à égalité avec le CRB, et revient provisoirement à sept longueurs du solide leader, le MC Alger.

De son côté, le MCO, qui aligne un troisième revers de rang, reste scotché à la 12e place avec 21 points, à quatre longueurs seulement des deux relégables : l'US Biskra et le NC Magra, ce dernier compte un match en moins. Le derby du sud entre la JS Saoura et l'US Biskra, est revenu aux gars de Béchar (2-0), grâce à un doublé de l'attaquant ivoirien Bédi (13e, 72e). Un succès qui permet à la Saoura de se racheter, après la défaite concédée du côté des hauts-plateaux face à l'ES Sétif (1-0). La JSS confirme sa suprématie à domicile et reste toujours invaincue dans son antre du 20-août 1955. Une victoire qui permet à la JSS de remonter à la 6e place, en compagnie de l'ESS, avec 28 points chacun. L'USB, qui a retrouvé le sourire lors de la précédente journée en battant à domicile le NC Magra (1-0), après une longue période de disette, retombe dans ses travers, et reste sérieusement menacé par la relégation (15e, 17 pts).

Le CSC de mal en pis

Au stade olympique du 5-Juillet (Alger), le Paradou AC a confirmé son redressement, et son dernier succès décroché à Béjaïa face à l'Olympique Akbou (2-1), en battant, avec autorité, le CS Constantine (2-0). Les « Académiciens » s'en sont remis, encore une fois, à leur « serial buteur » Boulbina, qui s'est distingué en signant un doublé : 17e minute sur penalty, et dans le temps additionnel (90e+4), ce qui lui a permis de conforter sa position en tête du classement des buteurs avec 15 réalisations.

Le PAC se hisse à la 5e place avec 29 points, alors que le CSC recule à la 9e position (26 pts), et continue de manger son pain noir, en alignant un sixième match sans victoire, ce qui met l'entraîneur Kheïreddine Madoui, dans une position inconfortable, à deux semaines des quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération face à l'autre représentant algérien, l'USM Alger. Le club constantinois n'a gagné que deux matchs, lors des 12 derniers rendez-vous en championnat.

ESPRITS CRIMINELS



21h25

TMC

La police de San Diego fait appel à Gideon et toute son équipe de l'unité comportementale afin d'arrêter un homme qui a été surnommé « Tommy le violeur ». Les profilers se lancent sur les traces de ce tueur en série qui a la macabre habitude de coller les paupières de ses victimes avant de les agresser, et traque ces dernières en pleine journée. Il s'avère particulièrement difficile à retrouver. En effet, il choisit toujours d'agir dans des quartiers d'où il peut s'enfuir très facilement.

THE CRITIC



21h10

CANAL+

En 1934, Jimmy Erskine est un critique théâtral encore plus craint que respecté. Vétéran de cette profession, Erskine a la plume particulièrement mordante quand il s'agit d'éreinter une pièce ou un acteur qui le déçoivent. Mais cette férocité n'est pas du goût du nouveau propriétaire du journal qui l'emploie, le vicomte David Brooke. Quand Erskine est arrêté une nuit avec son compagnon et secrétaire Tom Turner par la police pour homosexualité, Brooke se saisit de l'occasion pour faire renvoyer le critique. Mais Erskine, conscient que Brooke est secrètement amoureux de la comédienne Nina Land, ourdit un plan pour se venger et retrouver son poste.

ON SOURIT POUR LA PHOTO



21h10

2

Thierry passe ses journées à classer ses photos de famille, persuadé que le meilleur est derrière lui. Lorsque Claire, sa femme, lui annonce qu'elle le quitte, Thierry, dévasté, lui propose de refaire Grèce 98, leurs meilleures vacances en famille. Officiellement, il veut passer une dernière semaine avec leurs enfants avant de leur annoncer la séparation. Officieusement, il espère reconquérir sa femme. En tentant de raviver la flamme de son couple, Thierry va mettre le feu à sa famille.

HUDSON ET REX



21h05

3

Archie, capitaine expérimenté, et Shawna, sa fille, proposent des périples maritimes dédiés à l'observation des géants des mers. Un périphe habituel se transforme en situation alarmante lorsque le navire rejoint le port complètement déserté. L'absence des membres d'équipage et des quatre vacanciers embarqués suscite perplexité et inquiétude parmi les autorités portuaires. Face à cette disparition collective inexpliquée, l'enquêteur Hudson entreprend des recherches approfondies en s'appuyant sur les capacités sensorielles remarquables de Rex, son partenaire à quatre pattes indéfectible.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

L'AFFAIRE PÉLICAN



21h00

arte

Deux magistrats de la Cour Suprême sont assassinés sans que ni la CIA ni le FBI n'en trouvent la raison. Lancée sur l'enquête par son professeur de Droit, Darby Shaw réunit un dossier explosif sur ce qu'elle baptise L'affaire Pélican. Tandis que le journaliste Grantham enquête en parallèle, la Maison Blanche semble fort embarrassée par le dossier Pélican.

OPÉRATION TRUMP : LES ESPIONS RUSSES À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE



21h05

5

À quelques mois de l'élection présidentielle américaine, la question de l'influence russe sur la politique des États-Unis, et notamment sur Donald Trump, est de retour dans le débat public. En effet, le milliardaire et ancien président n'a jamais caché son soutien presque inconditionnel envers le Kremlin et Vladimir Poutine. Afin de comprendre les secrets que cache cette étroite relation, des témoignages d'anciens membres du KGB et de la CIA permettent de revenir sur l'histoire de l'espionnage russe envers les États-Unis.

CAPITAL



21h10

6

Les dépenses de l'État semblent parfois faramineuses. Pour s'équiper, les collectivités ont accès à des catalogues dédiés, qui appliquent des tarifs spéciaux. Les prix y sont en général plus élevés que dans les magasins ordinaires. Malheureusement, certaines sociétés sont douées pour faire les poches des administrations. Par ailleurs, les anciens Premiers ministres et les députés français ont beaucoup de privilèges, qui sont actuellement en train d'être remis en question. Enfin, les agences d'État emploient en France 450 000 personnes, pour un budget estimé à près de 60 milliards annuels. Enquête sur ces structures et leur utilité.

ALIBI.COM 2



21h05

TF1

Après avoir fermé son agence Alibi.com et promis à Flo qu'il ne lui mentirait plus jamais, la nouvelle vie de Greg est devenue tranquille. Mais lorsqu'il décide de demander Flo en mariage, Greg est au pied du mur et doit se résoudre à présenter sa famille. Seulement, entre son père escroc et sa mère ex-actrice de films de charme, ça risque fort de ruiner sa future union. Il n'a donc pas d'autre choix que de réouvrir son agence avec ses anciens collègues pour un ultime alibi.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:31
Dohr	12:57
Asr	16:21
Maghreb	19:00
Icha	20:18

POUR CONSOLIDER LES LIENS DE CITOYENNETÉ

RAMADHAN : « MÉGA IFTAR » À ALGER

L'Assemblée populaire communale (APC) d'Alger-Centre a organisé, vendredi à Alger, dans la proximité avec le public et les citoyens le *Méga Iftar* du mois de Ramadhan 2025, un moment de convivialité dédié à la consolidation des liens entre les citoyens.

Manifestation à caractère social, devenue un rite destiné à renforcer les liens sociaux, ce *Méga Iftar*, a été initié par l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, en application des programmes de proximité mis en œuvre par la Wilaya d'Alger, visant, entre autres, à rassembler les citoyens de toutes les franges de la société autour d'un même repas. *Nous veillons à la réussite de cet événement rassembleur qui permet le rapprochement des citoyens de tous bords entre eux et avec leurs responsables locaux, pour donner l'image d'une grande famille unie et réunie autour d'une Algérie nouvelle, forte et solide*, a déclaré un des membres du comité d'or-



ganisation. S'étalant tout au long du tronçon de la rue Didouche-Mourad, compris entre la place Maurice-Audin et celle de la Grande Poste, deux longs banquets totalisant 500 tables ont été mis à la disposition des quelques 2000 personnes, venues rompre le jeûne dans la convivialité, répondant ainsi à l'invitation lancée sur les réseaux sociaux et les pages officielles de l'APC d'Alger-Centre.

Dans une ambiance festive, des familles entières (grands parents, parents et enfants) se sont déployées pour donner vie à ce moment fort de communion qui renvoie à la joie des cérémonies familiales et à la tradition ancestrale.

Un groupe de personnes aux besoins spécifiques a également pris part à ce *Méga Iftar*, une manière pour l'APC d'Alger centre de marquer la Journée nationale de l'handicap, célébrée le 14 mars de chaque année.

D'autres animations artistiques de divertissement, programmées en soutien à ce Rendez-vous citoyen, ont été au menu de cette journée, également embellie par la présence de beaucoup d'enfants, très vite pris en charge pour la photo-souvenir, par de jeunes artistes déguisés en clowns ou en personnages de Bandes dessinées.

Des espaces réservés à des Kermesses, aux jeux de tirs avec cadeaux, à des tours

de prestidigitacion, aux spectacles de marionnettes, ont accueilli un public nombreux qui, après le f'tour, est allé prendre place dans les gradins du Théâtre en plein air de la Place d'Alger-Centre pour assister à un récital de musique chaâbia animé par le chanteur Sid Ahmed Derradji.

AFFAIRE DU MAILLOT DE BERKANE Le TAS gifle le Maroc

Le Tribunal d'arbitrage du sport (TAS) a confirmé la clôture définitive de l'affaire du maillot de la carte fictive du club de la Renaissance de Berkane, en le considérant contraire aux règlements de la (FIFA) et de la (CAF).

Le (TAS) a publié un communiqué officiel de 38 pages sur son site, dans lequel il est revenu sur les détails du jugement qu'il a rendu concernant cette affaire, et à travers lequel il a confirmé l'interdiction pour l'équipe marocaine de porter des maillots arborant des symboles politiques, y compris la carte fictive.

Le (TAS) a considéré que le maillot utilisé par l'équipe de la Renaissance de Berkane était en contradiction évidente avec les règlements de la Fédération Internationale de Football (FIFA) ainsi que de la Confédération Africaine de Football (CAF).

Le (TAS) a indiqué que la décision entrera en vigueur à partir du match de la Renaissance de Berkane contre l'ASEC Mimosas ivoirien, en quart de finale de la Coupe de la (CAF).

ACCIDENTS DE LA ROUTE 6 morts et 319 blessés

Six (6) personnes sont décédées et 319 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tiaret où deux personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées, suite à une collision entre trois véhicules sur la RN 14, dans la commune de Tiaret.

OPÉRA D'ALGER

AÏT MENGUELLET CHARME SON PUBLIC

Le chantre de la chanson algérienne d'expression kabyle, Lounis Aït Menguellet, est monté à nouveau sur scène lors d'un concert à guichets fermés, animé vendredi à Alger devant un millier de spectateurs.

Accueilli avec enthousiasme à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans le cadre de son programme d'animation pour le mois de Ramadhan, Aït Menguellet a charmé son public avec une prestation de deux heures et demi, durant laquelle il a interprété ses plus grands succès, repris en chœur par ses fans. Au grand bonheur de ses admirateurs, Aït Menguellet a puisé dans son ancienne discographie pour faire revivre des souvenirs de scène des années 1970-1980, en rendant des titres célèbres comme "Ayabrid", "Mliyid", "Urgigh" (J'ai attendu...), "Ur di tagga" (Ne me quitte pas) ou encore "Telt ayyam" (Trois jours de ma vie).

Assis sur une chaise, guitare appuyée sur la jambe, l'artiste de 75 ans est apparu en bonne forme, au milieu de ses musiciens dont fait partie son fils, Djaffar, également interprète et musicien (flûte), qui a dirigé d'une main de maître l'orchestre qui

accompagne sur scène son père ces dernières années. Avec Yanis (fils de Djaffar), également chanteur et membre de l'orchestre, le spectacle a réuni trois générations sur la même scène.

La voix douce, posture droite malgré le poids des années, le chanteur a enchaîné, après une brève pause, avec des chansons célèbres et émouvantes notamment "Ameddah", "Sber ay uliw" (Patience, mon cœur...), "Ghef y-ismim" et "Ruh ad qimegh" (Pars, je reste), pour terminer en beauté cette soirée musicale.

Avec plus de 50 ans de carrière, Lounis Aït Menguellet compte à son actif un répertoire musical riche en textes poétiques profonds et chansons qui évoquent la patrie et l'amour.

A l'issue du spectacle, le directeur général de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara a indiqué en se félicitant de la réussite de la soirée, que se produire à guichets fermés est "une preuve du succès" du spectacle de ce "grand artiste" dont les concerts drainent toujours des foules d'admirateurs.

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS Tolérance en islam et soutien au peuple palestinien

La Télévision publique algérienne a retransmis en direct, à partir de la Grande mosquée de Paris, la prière du vendredi (salat el djoumouâ), au cours de laquelle l'imam a mis l'accent sur les valeurs fondamentales de l'islam, notamment la paix et la tolérance, tout en réaffirmant le soutien de la Grande mosquée au peuple palestinien.

Dans son prêche, qui a coïncidé avec le 14e jour du mois sacré du Ramadhan 1446, l'imam Rachid Bencheikh a affirmé que *l'islam est une religion de paix, de compassion et de pardon, loin de toute haine et esprit de vengeance*, citant à ce propos *la grandeur morale du prophète Mohamed, que e salut soit sur Lui, qui avait ordonné de faire montre de bienveillance envers les prisonniers capturés lors de la bataille de Badr.*

Affirmant qu'*aujourd'hui nous avons grandement besoin des valeurs de l'islam*, l'imam a souligné que *la Grande mosquée de Paris, suit avec inquiétude ce qui se passe à Ghaza, où la situation reste fragile, malgré le cessez-le-feu.*

Il a réitéré, dans ce sens, *les droits fondamentaux du peuple palestinien à vivre souverain, dans la dignité, la sécurité et la paix sur sa propre terre avec El Qods Echarif comme capitale.* A noter que le recteur de la Grande mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, a assisté au prêche et a accompli la prière du vendredi.